page 08
DÉVELOPPER LE PÉRIGORD
Le Périgord à Montmartre

page 20
PÉRIGORD SOLIDAIRE
Les Centres Médico-Sociaux

page 22
PLANÈTE PÉRIGORD
La pêche professionnelle

Vivre en Périgord

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE

ROUTES
UN GRAND SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Conseil Général de la Dordogne
www.cg24.fr

n°9
MAI 2007

le Périgord
Patrimoine Gastronomie
à Montmartre
du 16 au 20 Mai

Les producteurs
vous invitent
à déguster
le Périgord !

Rue Azaïs / Paris 18e
Mo Abbesses

Conseil Général de la Dordogne

www.cg24.fr

Bernard Cazeau
Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil général

LE PÉRIGORD À PARIS

Le Périgord est mondialement connu.

Il n'est pas d'endroit au monde que j'ai visité où je n'ai vu les visages de mes interlocuteurs s'éclairer à la simple énonciation de ma provenance géographique. Sarlat, Bergerac, Périgueux, Brantôme, Lascaux, et j'en passe : nos villes et nos sites incarnent à eux seuls une idée du bonheur et de l'art de vivre.

Cette renommée prestigieuse, construite au fil des siècles depuis nos plus lointains ancêtres, est un atout incomparable. Nous devons la cultiver et la faire fructifier.

Nous le ferons du 16 au 20 mai à l'occasion d'une vaste démonstration du savoir-faire et des produits du Périgord qui se déroulera à Paris, à Montmartre.

Cette opération sans précédent, voulue par le Conseil général et permise par l'aimable collaboration de la Mairie de Paris, de la chambre d'agriculture de la Dordogne et de la jeune chambre économique, nous donnera l'occasion de toucher un grand nombre de touristes et de clients potentiels.

Près du Sacré Cœur, dans l'un des endroits les plus touristiques de France qui attire près de 10 000 000 de visiteurs par an et fait rêver le monde entier, nos producteurs et nos stands promotionnels seront la vivante illustration de nos talents.

Notre terroir recèle d'énormes atouts - l'agriculture, le patrimoine, la culture, l'environnement et l'histoire - à nous de les faire connaître au plus grand nombre. C'est l'une des missions du Conseil général.

Le prochain numéro de Vivre en Périgord reviendra sur cet évènement dont je ne doute pas qu'il aura un impact touristique et économique important pour notre département.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS EN PÉRIGORD **p 4**

DÉVELOPPER LE PÉRIGORD **p 8**
Le Périgord fait l'ascension de la butte Montmartre .... **p 8**
Dordogne-perigord-export.com ..... **p 10**

DOSSIER **p 11**
Une nouvelle organisation
pour mieux entretenir le réseau routier départemental

LE PÉRIGORD EN PRATIQUE **p 19**
Animation sportive pour tous les publics

LE PÉRIGORD SOLIDAIRE **p 20**
Les Centres Médico-Sociaux,
relais de l'action sociale ..... **p 20**

PLANÈTE PÉRIGORD **p 22**
Assurer l'avenir de la pêche professionnelle ..... **p 22**
Filières agricoles sur tous les fronts ..... **p 23**

EXPRESSIONS EN PÉRIGORD P 24
Groupes politiques du Conseil général

AU RYTHME DU PÉRIGORD **p 25**
L'Européenne Vallée 2007 ..... **p 25**
Printemps des Bastides ..... **p 25**
Mois de pleine nature :
en juin, toutes et tous à vos baskets ..... **p 26**
57 randonnées au cœur du Périgord ..... **p 26**
La France cyclo a rendez-vous en Dordogne ..... **p 27**

L'AUTOROUTE A 89 THENON-TERRASSON VA OUVRIR DÉBUT 2008

Bernard Cazeau avec un groupe d'élus du Terrassonnais et du Département ont pris la voie des airs afin de constater l'avancée des travaux de l'Autoroute 89 Thenon-Terrasson, chaînon manquant de l' A 89.
Les travaux entamés il y a trois ans entrent dans la dernière ligne droite. Deux grands projets sont encore en cours de réalisation : le tunnel de la Crête à Beauregard d'une longueur de 355 mètres et le viaduc de l'Elle à Villac, qui s'étendra sur 474 mètres et surplombera de 100 mètres la vallée.
La section Thenon-Terrasson, longue de 18 km, constitue l'achèvement de la liaison autoroutière complète entre Bordeaux et Clermond-Ferrand. A la limite de l'Aquitaine et du Limousin, elle traverse 8 communes : La Bachellerie, Peyrignac, Le Lardin Saint-Lazare, Beauregard-de-Terrasson et Villac en Dordogne, Cublac, Brignac et Mansac en Corrèze.
Ce dernier tronçon devrait être mis en service début 2008. Ce sera alors la fin des interminables bouchons à Terrasson et au Lardin...

NOS JEUNES ÉLUS ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis plusieurs années, le Conseil général a souhaité sensibiliser les collégiens à travers leurs représentants élus au Conseil Départemental Junior sur les problématiques du racisme et des discriminations.
Le 14 mars dernier, les 44 jeunes élus du département se sont réunis dans le cadre de la journée contre le racisme et les discriminations. Cette année, le thème retenu était le handicap.
Pour débuter cette journée, les jeunes élus ont été informés sur l'action des institutions en la matière, et tout particulièrement sur celle du Conseil général.
Les conseillers généraux en herbe ont pu assister à la projection d'un court-métrage sur le handicap en introduction à un débat sur les déficiences mentales et physiques.
Enfin, des ateliers de mise en situation (parcours dans le noir à la recherche d'objets et parcours en extérieur les yeux bandés) les ont confrontés aux difficultés rencontrées par les déficients visuels.

GIRATOIRES LOUISE MICHEL ET INGRID BETANCOURT À TOCANE

Le 7 avril dernier, les deux giratoires aux entrées de la commune de Tocane ont été baptisés des noms de Louise Michel et Ingrid Betancourt. Cette cérémonie organisée en présence du maire et conseiller général Michel Debet ainsi que du Président du Conseil général Bernard Cazeau marque une occasion de rendre hommage à ces deux femmes exceptionnelles. Ce choix de la missionnaire laïque et populaire de la Commune de Paris et de la combattante pour la démocratie otage des FARC en Colombie est hautement symbolique. La commune de Tocane est désormais placée sous la protection de deux battantes, femmes de courage et de convictions.

JOURNÉES DU DESIGN À PÉRIGUEUX

Du 25 avril au 2 mai, l'exposition « Design : suivez l'exemple... » était présentée au Centre départemental de la communication à Périgueux.
Le Design industriel est un outil stratégique et une méthode de conception qui permet de développer des produits à plus forte valeur ajoutée et à plus forte image.
Cette exposition itinérante dans 7 villes d'Aquitaine est organisée par l'association 4 Design (centre de conception et Design en Aquitaine). Elle s'appuie sur le témoignage de 7 entreprises de la région.
La Dordogne y est représentée par la coutellerie de Nontron. 7 petits films viennent étayer cette présentation dans lesquels les entreprises témoignent de leur expérience et de la plus-value apportée par le design dans leur activité.
Une approche novatrice et originale de développement au service des entreprises.

DES AVEYRONNAIS POUR LE PLAN BOIS ÉNERGIE

Mercredi 28 mars, une délégation de 25 personnes de l'Aveyron (représentants du Conseil général de l'Aveyron, les CUMAS et la Chambre d'agriculture) est venue visiter les installations conçues dans le cadre du Plan Bois énergie de la Dordogne.

Celui-ci vise à l'installation de chaufferies centrales au bois dans des établissements du secteur tertiaire ainsi que la mise en place de réseaux de chaleur pouvant alimenter plusieurs bâtiments communaux. Ce plan est une référence au niveau national.

Ainsi, très régulièrement, des délégations venues de France et de pays européens viennent s'informer sur le fonctionnement et le financement des chaufferies bois.

La délégation aveyronnaise a commencé par visiter la chaufferie bois de la maison de retraite du Bugue. Elle s'est ensuite rendue au collège de Belvès, puis à Meyrals où le réseau chaleur bois dessert des bâtiments communaux tels que la mairie, l'école et des logements...

Les membres de la délégation sont repartis, semble-t-il, convaincus de leurs visites et espèrent mettre en place cette énergie dans leur département.

DU NOUVEAU POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les nouveaux aménagements de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ont dernièrement été inaugurés. Il s'agissait d'améliorer les conditions d'accueil et de travail de l'équipe de la MDPH pour un meilleur service rendu aux personnes handicapées.

Ce guichet unique, lieu d'écoute à la disposition des personnes handicapées s'inscrit dans une logique de projet de vie, la personne handicapée devant pouvoir accéder à tous les aspects de la vie sociale.

Pour ce faire, le Conseil général a décidé d'aider les communes du département de moins de 3000 habitants pour la mise en accessibilité aux personnes handicapées de leurs espaces et bâtiments publics. La loi prévoit cette mise en conformité avant le 1er janvier 2015. Au total, cette opération représentera un investissement de près de 6 millions d'euros pour le Conseil général.

Maison Départementale des Personnes Handicapées :
05 53 03 33 55 – mdph24@dordogne.fr

ENDURO, GRAPPE LAZER DES SABLES DU DAKAR AUX CHÂTEAUX DU PÉRIGORD

« Nous avons atteint des sommets qu'il sera difficile de battre », Patrick Huet directeur de l'épreuve ne cache pas sa satisfaction. Pour sa vingtième édition La Grappe a tenu toutes ses promesses avec les plus grands noms de la discipline, Peterhansel, Esquirol, Charbonnel et le vainqueur final Marc Germain. Du très grand spectacle devant une foule record, ravie par la qualité des parcours, notamment les 60 kilomètres de spéciales avec le désormais incontournable rendez-vous des Farges près de Montignac, la ronde des châteaux avec un passage à Biron et un somptueux final sur les pentes des vignes de Monbazillac.

Représentant le Département lors de « la spéciale », Jacques Cabanel, conseiller général de Montignac s'est particulièrement félicité de la qualité du travail accompli par les centaines de bénévoles qui durant trois jours ont donné une image conviviale du Périgord.

«Spéciale» Conseil général aux Farges.

LE CENTENAIRE DE LA DESCENTE DANS LE GOUFFRE

Jeudi 5 avril 2007 a été célébré le centenaire de la descente dans le gouffre de Proumeysac. « La cathédrale de cristal », qui reçoit chaque année près de 130 000 visiteurs, s'est offert pour l'occasion de nouveaux aménagements et un spectacle « son et lumière ».

Le 5 avril 1907, le couple de propriétaires, les Francès, et le puisatier partent en exploration dans un gouffre de 50 mètres de profondeur. Formé il y a 15 millions d'années, il recèle 4 concrétions monumentales (la méduse, la sirène, la cascade et la pieuvre), des orgues de stalactites, des cristallisations en triangle...

A l'occasion du centenaire, l'entrée de la cavité a été réaménagée, comme elle l'était à l'époque. Le bâtiment et les installations (notamment un treuil, une nacelle et un cheval qui servait à remonter les visiteurs) ont été reconstitués. Le Conseil général qui est déjà intervenu financièrement pour améliorer l'accès au site, participe activement à la conservation et à la réhabilitation du patrimoine périgourdin, le plus important de France après la ville de Paris.

UN VOTE PAR INFORMATIQUE POUR LES JEUNES ADOLESCENTS DU DÉPARTEMENT

Le Conseil général a organisé, au Centre Départemental de la Communication, un après-midi de fête autour de la lecture. 300 collégiens du département sont venus voter pour leur livre préféré, dans le cadre du Prix de littérature des « Incorruptibles ».
« En cette année électorale, nous avons voulu organiser un vrai vote. Chaque collégien devait émarger avant de voter. Ensuite, sur le site du Conseil général, où récemment a été créé un « Espace Jeunes », les collégiens devaient sélectionner leur livre préféré», expliquaient Serge Eymard et Armand Zaccaron, Vice-présidents chargés respectivement de la Culture et de l'Education.
Afin que cette journée soit une véritable fête de la littérature, le Département a proposé en parallèle du vote, des animations autour du livre avec notamment la projection de 2 courts-métrages sur le thème de la lecture et un spectacle de conte. Le conteur Ladji Diallo a été plébiscité par l'ensemble des collégiens.
Les auteurs jeunesse sélectionnés ont été Kate Saunders pour «La bataille de la Sardine» (sélection CM2-6ème) et Florence Thinard pour «Entre chien et Lou» (sélection 5ème - 4ème)

UN PLAN D'AVENIR POUR LA FORÊT PÉRIGOURDINE

Près de 3 millions d'€uros, c'est le montant du nouveau plan départemental Forêt-bois, premier du genre, signé le lundi 26 mars par Bernard Cazeau Président du Conseil général de la Dordogne et Jean-Luc Imberty, représentant l'interprofession, président d'Interbois Périgord.
La Région Aquitaine était représentée par Béatrice Gendreau qui se trouvait aux côtés de Jean-Pierre Saint-Amand, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture, du président de la Chambre d'agriculture et du directeur régional du CRPF.
Dans ses propos, le président Cazeau, qui a rappelé l'importance de la filière pour la Dordogne (2ème filière industrielle du département, forte activité en milieu rural), souligne « l'intérêt du plan issu d'un véritable partenariat avec l'interprofession et conçu pour que la forêt périgourdine se tourne résolument vers l'avenir. Pour nous, ce plan se situe dans le prolongement des efforts que nous avions consentis lors de la phase d'après tempête pour sortir la filière du marasme ».
Des propos corroborés par Jean-Luc Imberty, « nous avons apprécié la réactivité du département pour venir en aide à la filière en 2000 et notamment l'appui accordé aux propriétaires de parcelles de moins de 5 hectares. Le bois a de l'avenir, encore faut-il s'occuper de façon rationnelle de son exploitation. Il faut faire vite ! »

UN INSTITUT DU GOÛT POUR LE PÉRIGORD

Lundi 5 mars a été inauguré le laboratoire d'analyse sensorielle sur le site universitaire de la Grenadière à Périgueux. Ce projet, novateur et rare dans le secteur agroalimentaire en Dordogne, permettra aux entreprises de tester leurs produits.
A l'initiative de la Communauté d'Agglomération Périgourdine et de son président Claude Bérit-Debat, subventionné par la Région, le Département et des cotisations de certaines entreprises, l'institut a pour objectif d'aider et d'accompagner les entreprises de la filière agroalimentaire dans la création et l'amélioration de produits de qualité.
Le laboratoire base ses interventions sur trois secteurs: l'alimentaire, l'environnement et la biologie vétérinaire. Déjà 55 entreprises ont adhéré à l'association.
Bernard Cazeau, présent à l'inauguration, voit en l'institut d'analyse sensorielle « un atout permettant de réunir tous les secteurs du domaine agroalimentaire autour d'une même idée : la recherche ».

VISITE DES TRAVAUX DU SITE DE CADOUIN

Le sous-préfet, les Parlementaires du secteur, le Président et les maires de la communauté de communes, Françoise Wolters, conseillère générale du canton et maire de Cadouin ont accompagné Bernard Cazeau lors d'une visite du chantier de rénovation du bourg de Cadouin. Cette visite est un prélude à l'inauguration qui se déroulera les 29 et 30 juin prochains avec notamment un concert et une soirée son et lumière.
L'Aménagement de la Place de l'Abbaye, de la Traverse de Cadouin, la restauration du Cloître ainsi que les travaux sur la chaussée départementale s'inscrivent dans un cycle de 10 années de travaux (2002/2013) avec un projet global de réhabilitation du site.
Cadouin, site majeur d'Aquitaine, reçoit chaque année entre 25 et 30 000 visiteurs.
Bernard Cazeau a fait part de son affection pour Cadouin et sa satisfaction à suivre l'évolution des travaux avec la réalisation de l'auberge de jeunesse qui, en 2007, pourra fêter ses dix années de fonctionnement.

L'ANGUILLE DE NOS RIVIÈRES, UNE ESPÈCE EN DANGER

Dans le cadre de l'Association française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins (EPTB), son Président, Bernard Cazeau, Sénateur de la Dordogne, ainsi que son vice-président, Xavier Roux, Député de la Charente, ont fait adopter à l'unanimité une motion mettant en évidence les dangers qui pèsent sur l'anguille qui disparaîtra progressivement de nos cours d'eau.
Ils demandent notamment un moratoire de 5 ans sur la pêche à la civelle – ou pibale – afin de reconstituer en amont les populations d'anguilles et de développer la recherche sur le lien entre diminution de la population et dégradation de la qualité des eaux.
Les données sur les populations de ce poisson migrateur montrent que l'espèce est en danger. Le nombre d'anguilles a fortement baissé (à Tuillières, on en comptait 50 000 en 2001 et seulement 20 000 en 2005).
Il faut agir vite car sinon l'anguille risquerait de connaître le même sort qu'une autre espèce emblématique de nos rivières : l'esturgeon européen.

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE DU NOUVEAU CENTRE HOSPITALIER DE PÉRIGUEUX

Le chantier du futur centre hospitalier de Périgueux a été officiellement lancé le 19 mars dernier en présence du préfet Jean-François Tallec ainsi que de nombreuses personnalités politiques et du monde médical.
L'objectif de ce projet est de construire un hôpital moderne, capable de faire face aux défis de l'avenir. Les travaux devraient s'étendre jusqu'en 2010 et se dérouleront en 3 phases :

- construction du nouveau bâtiment de 24 000 m²
- création de la réanimation dans l'actuel bâtiment B
- travaux de l'hôpital de jour, des consultations pneumo-gastriques et extension des consultations externes dans l'actuel bâtiment B.

Par ailleurs, le Conseil général qui tarifie et contrôle 114 établissements sociaux et médico-sociaux, subventionne de son côté la reconstruction de l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) de Trélissac sur le site de l'hôpital de Périgueux à hauteur de 2,3 millions d'euros.

SMAD DORDOGNE, UN PACTE DE GESTION POUR DÉVELOPPER BERGERAC-ROUMANIÈRES

L'aéroport de Bergerac connaît actuellement un développement sans précédent avec 269 630 voyageurs en 2006. Les quatre partenaires de l'aéroport de Bergerac-Roumanières regroupés au sein du SMAD (CCI, Villes de Bergerac et de Périgueux et Conseil général de la Dordogne) ont engagé d'importants projets :

- réalisation des parkings passagers et loueurs,
- lancement du projet de nouvelle aérogare,
- transformation des statuts du SMAD.

Les partenaires du SMAD ont signé le 19 avril dernier un Pacte de gestion avec comme orientations :

- le plafonnement des contributions publiques aux dépenses aéroportuaires à 1,2 million d'euros par an.

- le renforcement de la professionnalisation de la gestion de l'aéroport.
- le développement maîtrisé des liaisons aériennes avec recherche de diversification des lignes vers l'Europe du nord et le Bénélux.

Les partenaires s'engagent à ce que ce projet de développement de l'aéroport soit à la mesure des capacités d'accueil de la nouvelle aérogare (400 000 passagers/an).

ESPACE JEUNES SUR LE WEB

Sur le site du Conseil général (www.cg24.fr), un espace réservé aux jeunes a été créé afin de mieux leur faire connaître l'institution et les actions menées en leur faveur.
Au menu, plusieurs rubriques consacrées aux études, aux sorties, à la prévention, au logement ou encore aux questions liées aux moyens de transports.
Actuellement, c'est le sujet du permis à 6 points et celui du téléchargement et de ses risques qui sont commentés.
N'hésitez pas à faire connaître ce nouvel espace à vos enfants, ni à le consulter car même (et peut-être surtout) pour les parents, c'est une mine d'infos !

espace Jeunes

LE PÉRIGORD FAIT L'ASCENSION DE LA BUTTE MONTMARTRE

le Sacré Cœur à Montmartre

Cinq jours durant, du mercredi 16 au dimanche 20 mai (pont de l'Ascension), la Dordogne expose à Paris tout ce qui fait son excellence : produits et gastronomie, sites et hébergements, traditions et art de vivre. Cette opération originale se déroule à Montmartre, 2ème site touristique de Paris.

N'en déplaise à Saint-Pierre-de-Frugie (la plus haute altitude du département), lors du pont de l'Ascension 2007, le sommet le plus en vue du Périgord sera bien la butte Montmartre. Certes, avec ses 130 mètres, même rehaussés du Sacré Cœur, elle ne prétend à égaler le point culminant de Dordogne. Mais la « Butte » est sensiblement plus fréquentée, surtout en cette période de mai qui verra de nombreux touristes, venus du monde entier passer, quelques jours à Paris.

Pourquoi une telle opération ? Parce que, dans la communication et la promotion, même s'il y a des passages obligés et des liens à entretenir, il faut aussi savoir surprendre, se donner les moyens de capter l'attention d'une clientèle ou d'un public différent. La récente participation au Salon des vacances de Clermont-Ferrand, coordonnée par le Comité départemental du tourisme, en fut une illustration.

Pourquoi Montmartre ? En octobre 2006, à l'invitation de la mairie du XVIIIème et de la « Commune libre de Montmartre », la Dordogne y a présenté, parmi d'autres,

Opinion

Michel Bourgeois,
Conseiller général du canton de Sigoulès,
et président délégué du Comité départemental du tourisme :

« TOUCHER D'AUTRES PUBLICS »

« C'est sans doute pour nos viticulteurs bergeracois qu'il était le plus difficile de se fondre dans l'Espace Aquitaine au Salon de l'agriculture... Si l'on ne saurait imaginer être totalement absent de cette grande manifestation de la Porte de Versailles, il faut bien innover pour renouveler l'intérêt, tenter des actions pour toucher d'autres publics. C'est ce que nous allons faire à Montmartre pour l'Ascension.

« Nous venons de le réaliser, avec une autre cible, le tourisme de proximité, en participant à une grosse opération, invités d'honneur du département du Puy-de-Dôme, sur le salon touristique de Clermont-Ferrand. Nous y allions avec un message fort : maintenant que l'A 89 est –presque – finie, le Périgord est près de chez vous, pour un court séjour ou une halte sur la route des plages aquitaines. On avait mis à notre disposition un bel espace en association avec de nombreux partenaires des 4 Périgords. Nous avons fait un tabac. »

www.dordogne-perigord-tourisme.fr

un stand de 9m² à l'occasion de la Fête des Vendanges. L'impact médiatique et populaire, les impressionnants flux de visiteurs sur ce site - le plus fréquenté après la Tour Eiffel - ont donné des idées aux responsables de la promotion du Département.
Pour élaborer le projet, le Conseil général a travaillé, comme il le fait régulièrement sur les grands événements, avec le Comité départemental du tourisme, les chambres consulaires et les organisations de producteurs.
Le maire du XVIIIème arrondissement, Daniel Vaillant, a approuvé le projet du Périgord et lui a accordé un espace privilégié (lire ci-contre).
A la façon d'un marché de rue, ouvert par deux portes ou flotteront les étendards du Périgord, une trentaine de stands, chacun aux couleurs de l'exposant, offriront la Dordogne aux Parisiens et aux touristes : foies gras, volailles, noix, châtaignes, cabécous et autres fromages, fraises, truffes, confiserie-biscuiterie, confitures, fruits à la liqueur, vins de toutes nos appellations, cèpes, produits bio, la route des artisans d'art, etc.
Le stand d'accueil du Conseil général et de ses partenaires, le stand du Comité départemental du tourisme, qui mettra l'accent sur les hébergements et les activités touristiques du département, seront les points d'ancrage du village. Les confréries de producteurs notamment en assureront l'animation.

Rue Azaïs, rue du Cardinal Guibert et square Nadar

Les rues Azaïs et du Cardinal Guibert jouxtent le parvis du Sacré Cœur et sont situées à deux pas de la place du Tertre. C'est donc un emplacement rêvé pour attirer l'attention des promeneurs parisiens et des touristes. C'est sur le square Nadar que se déroulera notamment l'inauguration officielle de la manifestation.

Deux jours sur le Salon de l'agriculture

La Dordogne n'était, cette année encore, pas absente du Salon de l'agriculture. Ce dernier reste un lieu important de promotion et d'affichage des produits, même si nombre d'exposants, collectivités locales, entreprises et producteurs, trouvent que le retour sur investissement est aléatoire, compte tenu des prix demandés pour les stands. Cette année, à l'image de tous les autres départements d'Aquitaine, la Dordogne était présente en permanence sur le stand de la Région et y a assuré deux journées d'animation.

Témoignage

Bernard Plantevin,
anime la Confrérie de la fraise
(dont le siège est à la mairie de Vergt)

« LA PROMOTION DU PRODUIT »

« Avec sa devise « Fraise je suis, du Périgord je m'honore », la confrérie de la Fraise a pour mission la promotion de l'IGP (indication géographie protégée) Fraise du Périgord. Ce signe officiel de qualité certifie les efforts réalisés par la filière et garantit un produit de qualité au consommateur. De la parcelle à la barquette, nous respectons un cahier des charges très rigoureux qui explique pourquoi, à la différence de prix avec des produits standardisés répond une vraie différence de goût. C'est ce que nous allons montrer à nos visiteurs de Montmartre, où nous aurons un stand de vente, comme sur un marché fermier. La confrérie intronisera quelques nouveaux membres, élus parisiens et personnalités. Cela fait aussi partie de la promotion de notre produit du terroir. »

DORDOGNE-PERIGORD-EXPORT.COM

Le Département a mis en œuvre, depuis plusieurs années, des outils permanents d'aide à l'exportation pour les entreprises de Dordogne : un site d'informations sur le commerce international et des missions collectives ou individuelles. Un nouveau site internet qui développe les services proposés aux entreprises est lancé en 2007.

Si l'export est une nécessité pour les plus grandes entreprises, pour les autres, c'est une opportunité à ne pas négliger. Cela peut leur permettre de trouver de nouveaux débouchés pour certaines fabrications spécifiques en s'affranchissant d'un marché régional ou national encombré.

Néanmoins, le plus souvent, les dirigeants des petites sociétés n'ont ni le temps, ni les connaissances (la langue notamment) pour explorer efficacement les marchés étrangers. C'est pour leur apporter ces «fondamentaux» que le Conseil général a décidé de mettre en place un dispositif novateur en matière d'aide à la prospection des entreprises.

En 2004, le Conseil général a lancé le site www.interex-dordogne.com qui permettait aux entreprises du département d'avoir accès à des informations sur le commerce international et donc de préparer d'éventuelles actions de prospection à l'étranger.

Ce site a eu une fréquentation de l'ordre de 300 connexions mensuelles pendant 3 ans, preuve qu'il a su répondre aux attentes des chefs d'entreprises.

En 2007, le Conseil général a souhaité renouveler l'opération, tout en enrichissant le site de nouveaux contenus et en apportant des services supplémentaires aux entreprises.

Le site s'appelle désormais www.dordogne-perigord-export.com. Il est accessible gratuitement pour l'ensemble des entreprises du département sur simple inscription.

Le contenu proposé est très dense : il comporte des informations économiques sur 200 pays, des études sectorielles de marché et un moteur de recherche.

Il est aussi possible pour les entreprises d'être assistées dans la création de leurs propres blogs afin de faire la promotion de leurs produits et de leurs savoir-faire.

De plus, une nouvelle rubrique « emplois et stages » est mise en ligne. Elle favorise la mise en relation de l'offre et de la demande dans le domaine du commerce international.

« Dordogne-perigord-export » effectue également des études de marché, à la demande des entreprises. Lorsque ces études mettent en évidence des débouchés commerciaux potentiels, les entreprises peuvent envisager une action dans le pays ciblé et être aidées dans leurs démarches préparatoires par Export Entreprises SA et le Conseil général.

Depuis 2001, plus d'une centaine d'entreprises a bénéficié des missions de prospection à l'international : un déplacement de quelques jours, soigneusement préparé, pour rencontrer des partenaires ou des importateurs susceptibles d'ouvrir un marché ou une filière, dans le pays choisi. Le travail de préparation effectué par Export Entreprises SA (avec le soutien financier du Département) permet à l'entrepreneur d'être libéré de toute l'organisation et de se concentrer sur les contacts directs et la promotion de son produit.

Renseignements :
Direction de l'Economie du Conseil général
Contact : Manuel Mirande
Tél : 05 53 45 48 17 – m.mirande@dordogne.fr

Questions à

Jean-Christophe Fromantin,
directeur de Export Entreprises SA
qui organise les missions EuroChallenges et anime le site Internet.

« DE NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE »

« Dordogne-Perigord-export.com permet une plus grande identification de l'action à l'export du Département et favorise l'information des entreprises locales. Des services en ligne sont accessibles, tel qu'un système de recherche automatique des flux import/export ou des services pour optimiser sa stratégie de développement via Internet. Un générateur de blogs permettra aux entreprises de créer gratuitement des blogs et de les référencer sur « BLOG4TRADE », le 1er annuaire de blogs dédié aux affaires. »

UNE NOUVELLE ORGANISATION
POUR MIEUX ENTRETENIR LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Après les 320 TOS (techniciens et ouvriers de service) des collèges, ce sont maintenant près de 300 agents d'exploitation de la direction départementale de l'Equipement qui rejoignent les services du Département. Le Conseil général qui a déjà fait la preuve de sa capacité à intégrer des personnels, a décidé d'assumer pleinement cette décision de l'Etat. Même si, une nouvelle fois, les compensations financières sont loin de se réaliser à l'euro près. Associant les techniciens de sa direction des routes aux équipes de terrain venues de la DDE, le Conseil général a mis en œuvre une nouvelle organisation de travail. Décentralisée, équilibrée sur l'ensemble du territoire, elle garantira l'efficacité de l'action du service public départemental.

UNE NOUVELLE MISSION

La loi de décentralisation d'août 2004 a, pour le Département, deux effets majeurs :

- **le transfert au Département de l'ex RN 89 – devenue RD 6089 – et le transfert des parties urbaines de la RN 21**, ce qui correspond à la traversée de l'agglomération de Périgueux (celle de Bergerac étant déclassée par la déviation Est de la ville qui garde un statut national) ;

- **l'arrivée dans les services départementaux des agents et des moyens de l'Etat** (direction départementale de l'Equipement) employés aux travaux d'entretien et à la maintenance du réseau des routes départementales, mission qui incombe désormais directement au Conseil général. Au 1er avril 2007, près de 300 agents de l'Etat sont ainsi passés sous la responsabilité directe du Département : agents de travaux, chefs d'équipe, techniciens et dessinateurs, personnels administratifs.

Le plus souvent, ces personnels travaillaient déjà pour le Département et en lien avec les services chargés de la préparation, du pilotage des travaux et de la gestion des crédits. Mais il n'existait pas de lien hiérarchique entre le donneur d'ordres – le Conseil général – et le personnel d'exécution. Tout comme, dans les collèges, locaux et matériel du Département étaient utilisés par des personnels de l'Etat.

En cela, la décentralisation répond à une certaine logique : les agents engagés dans les missions et compétences du Département travaillent maintenant réellement sous son autorité. Reste le problème des compensations insuffisantes versées par l'Etat pour ces transfert de charges et de personnel, et que le Département continue de dénoncer (lire ci-contre).

Questions à

Jacques Auzou,
Conseiller général de Saint-Pierre-de-Chignac,
vice-président chargé des infrastructures routières

L'INTÉGRATION DE LA DDE RÉPOND À UNE LOGIQUE ?

- Le Conseil général est favorable à l'esprit de cette nouvelle étape de la décentralisation, mais nous continuons d'en contester les conditions. On nous transfère l'ancienne RN 89 et la partie urbaine (l'agglomération de Périgueux) de la RN 21, soit 144 km de voies, pour une compensation de 1,3 million d'euros qui ne couvre pas les besoins, loin s'en faut. Le transfert annoncé de 317 agents se traduit par l'arrivée réelle de 272 personnes, l'Etat réduisant les effectifs DDE depuis plusieurs années.

DANS L'ACTION, COMMENT SE TRADUIT CETTE NOUVELLE COMPÉTENCE ?

- C'est un changement de la nature même du rôle du Conseil général dans ce domaine. Avec 150 agents, notre direction des routes réunissait un personnel assurant essentiellement des tâches d'ingéniérie : études, marchés, conduite de chantiers. En intégrant les personnels d'exécution, cette direction – qui voit ses effectifs tripler – devient une force d'action complète qui assure l'ensemble des missions liées aux routes.

TOUT EST RÉGLÉ AUJOURD'HUI ?

- Nous restons dans une situation ambiguë pour ce qui concerne le parc de l'Equipement à Marsac. Curieusement, la loi fait l'impasse sur cette question. En Dordogne, pour aller au bout de la logique, nous sommes favorables à l'intégration du parc dans nos services, dans le respect du statut d'ouvrier d'Etat des personnels qui y travaillent. Une mission continue de suivre ces transferts de compétences.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX CHOIX D'ORGANISATION ?

- Après une très large concertation avec les élus, nous nous sommes arrêtés sur une organisation de 8 unités territoriales d'aménagement, avec 24 centres d'exploitation principaux, soit 1 pour 2 cantons en moyenne. Le président Cazeau a pris l'engagement de doter chacun d'un chef d'équipe et de huit ouvriers. Nous appliquons les mêmes principes que ceux mis en œuvre pour les circonscriptions d'action sociale ou les Maisons du Département. Comme l'Etat, le Département se décentralise. »

UNE NOUVELLE ORGANISATION

A partir de la nouvelle donne créée par cet acte de décentralisation, le Conseil général a décidé d'assumer pleinement cette compétence nouvelle qui lui échoit. S'appuyant sur le lien hiérarchique direct instauré par ce transfert, il a l'ambition d'être plus réactif et plus qualitatif dans le service public que représente l'entretien et la maintenance d'un réseau de 5 000 km de routes. Pour cela, une nouvelle organisation apparaît.

Direction des routes

C'est à la direction départementale des routes et du patrimoine paysager (DRPP) que sont affectés les anciens agents de la DDE. Plus précisément au pôle Territoire de cette direction qui passe donc de 150 à 450 agents. Services centraux et bureaux d'études sont désormais réunis à Coulounieix-Chamiers (près du lycée agricole). Les agents d'exploitation venus de la DDE sont, pour l'essentiel, répartis sur l'ensemble du territoire.

8 unités territoriales d'aménagement

Le département a été découpé en huit unités à partir desquelles s'effectueront les interventions sur le réseau. Ce découpage équilibré, concerté avec les élus locaux, s'est appuyé sur des critères géographiques (maintenir l'intégrité des cantons) et techniques : nombre de kilomètres du réseau et importance du trafic.
C'est en fonction des locaux DDE libérés, qu'ont été définis les sièges des 8 unités nouvelles.
Chaque unité sera, à terme et dans une configuration standard, animée par :
1 chef d'unité, 1 adjoint, 1 responsable administratif, 1 secrétaire, 1 comptable et 1 dessinateur. *suite page 14*

ASTREINTES SUR LE RÉSEAU

Le système d'astreinte hivernale (du 1er décembre au 15 mars) sera évidemment maintenu pour assurer les actions préventives de salage ou de sablage.
Une astreinte nouvelle entrera en vigueur au 1er juillet. Toute l'année, chaque semaine, sur chacune des 8 unités d'aménagement, une équipe de trois agents sera alertée lorsqu'il faudra, après un accident, une dégradation, une chute d'arbre... nettoyer une chaussée et la remettre en état.
Les agents du réseau de voirie ne sont ni des gendarmes, ni des sapeurs-pompiers. Ils effectueront leur permanence d'astreinte depuis leur domicile où ils seront « bipés ».

QUE DEVIENT LA DDE ?

L'ancienne direction départementale de l'Equipement est éclatée :
- les agents de terrain affectés au réseau routier départemental ont rejoint les services du Conseil général ;
- leurs collègues affectés à la RN 21 restent au service de l'Etat et sont rattachés à la direction régionale Centre Ouest (DIRCO), basée à Limoges, qui conserve des locaux le long de la RN 21 ;
- conservant l'appellation DDE, les services techniques de l'Etat continuent d'assurer leurs missions d'urbanisme, permis de construire et d'assistance technique aux communes, plans de prévention des risques, et certaines missions spécifiques (lutte contre l'habitat indigne). En Dordogne, la nouvelle DDE est organisée autour de 4 unités territoriales : Saint-Astier, Nontron, Bergerac et Sarlat..

Ainsi que des techniciens de terrain : 1 contrôleur d'exploitation chargé de diriger les équipes de terrain, 1 contrôleur de travaux, 2 chefs d'équipes : l'un chargé des ouvrages d'art (ponts, etc.), l'autre de la sécurité et de la gestion du domaine public.

24 centres d'exploitation

Chacune des 8 unités disposera de 3 centres d'exploitation dotés chacun, au plus près des routes dont ils ont la responsabilité, d'un chef d'équipe, de 8 agents d'exploitation et du matériel correspondant.

Des centres secondaires

Ces locaux où il n'y aura pas de personnel affecté en permanence serviront de dépôts (matériaux divers, sel, panneaux), et de garage lorsqu'il y aura des travaux à proximité. On évitera ainsi de nombreuses et coûteuses navettes d'engins mécaniques et de véhicules.

8 UNITÉS TERRITORIALES D'AMÉNAGEMENT

Ces services n'ont pas de contact permanent avec le public, mais quelques démarches pourront y être effectuées : en cas de construction d'une maison ou d'installation sur une parcelle appartenant au Département, pour solliciter une autorisation d'accès à la voirie départementale ou établir une « limite de fait » entre une propriété et le domaine public du Département.

Bergerac
Impasse Desmartis, BP 621
05 53 22 17 20

Le Bugue
Place du Pré Saint-Louis,
BP 48
05 53 03 69 20

Mussidan
2 rue du Périgord, BP 76
05 53 82 84 30

Nontron
Ancienne gare SNCF, BP 46
05 53 60 63 20

Périgueux
99 avenue Wiston-Churchill
à Coulounieix-Chamiers,
BP 49
05 53 06 85 20

Ribérac
28 rue Guy-de-Larigaudie,
BP 71
05 53 92 57 20

Sarlat
Route du Bugue, BP 180
05 53 28 67 20

Terrasson
Pôle des services publics
avenue Jean-Jaurès, BP 15
05 53 51 73 20

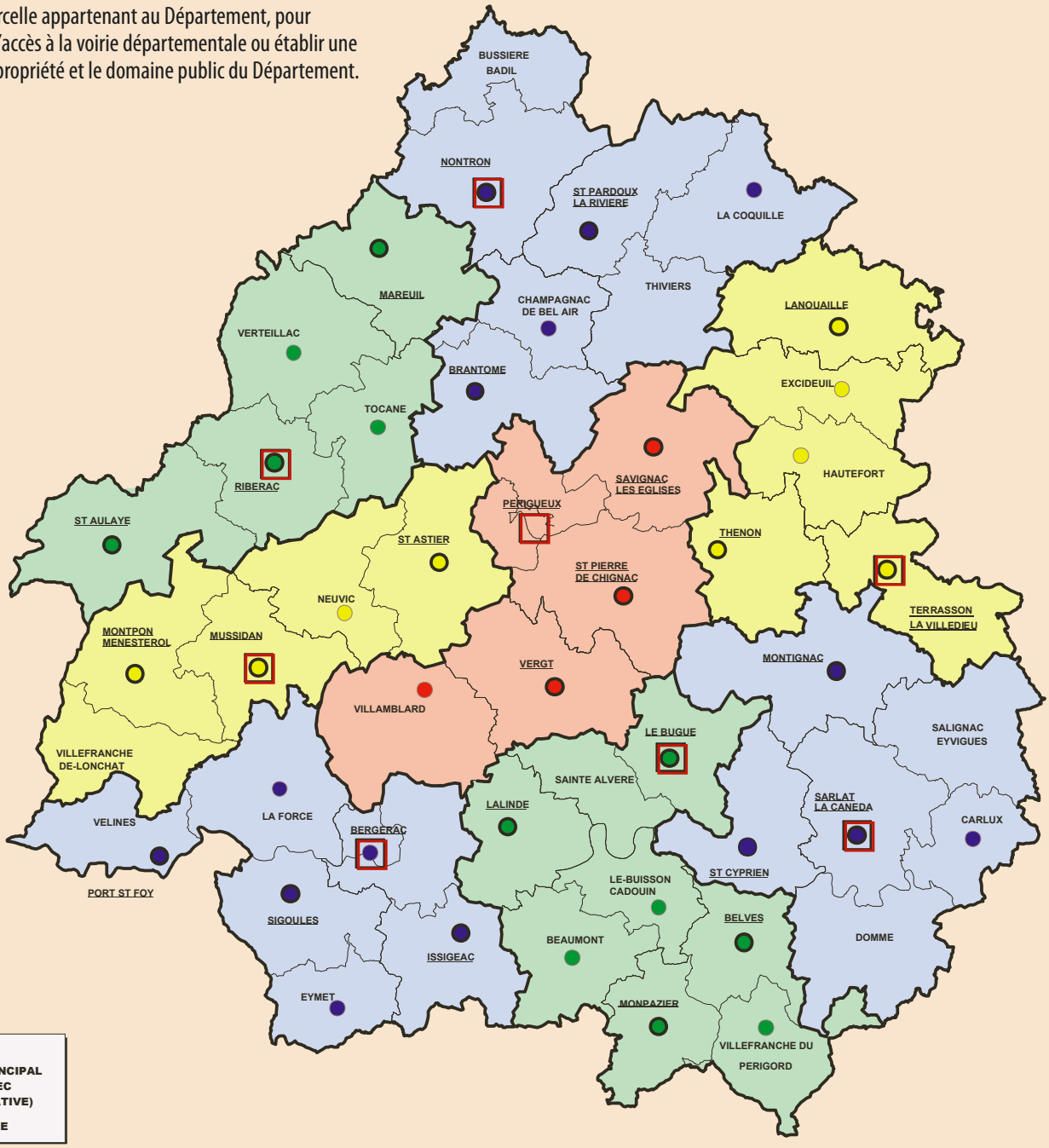

PASSAGES À NIVEAU :
OBJECTIF SECURITÉ !

Trois passages à niveau, potentiellement dangereux, ont fait l'objet d'études préalables à leur suppression ou à des aménagements de sécurité.
Sur la RD 6089 (ex RN 89), le projet de franchissement de la voie, supprimant le PN de Lavilledieu (Charpenet), fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Ce chantier figure au Contrat de plan Etat-Région et engage également la SNCF et Réseau Ferré de France, la Ville de Terrasson et le Conseil général, maître d'ouvrage.

Sur la RD 32, entre Bergerac et Creysse, à hauteur de la zone d'activités du Libraire, le projet vise également la suppression du passage à niveau qui se caractérise par un fort dénivelé de la chaussée. Les services du Conseil général ont repris la direction de l'étude.
Une solution différente est envisagée pour le PN de Chamassy, sur la RD 31, entre Le Bugue et Le Buisson-de-Cadouin. Vont y être expérimentés des feux d'avertissement commandés par l'arrivée des trains et complétant le dispositif du passage à niveau.

Déviations estivales

Dans l'attente du dernier tronçon de l'autoroute (18 km entre la Dordogne et l'A20) dont l'ouverture est prévue au début de l'année prochaine, un nouvel été difficile s'annonce pour la traversée de Terrasson et plus particulièrement de part et d'autre du passage à niveau de Charpenet. Comme l'été dernier, lors des grands chassés-croisés des vacances, le Département assurera la protection des automobilistes et la surveillance de l'axe. En cas de forts encombrements, les déviations seront de nouveau mises en œuvre, à l'initiative du Centre régional d'information routière (CRIR).

ENTRETENIR LE RÉSEAU

En 2007, un budget de 4,3 millions d'euros pour réaliser 34 km d'enrobés à chaud (le tronçon à 4 voies de la RD 789 à Biras).

Le programme annuel d'entretien des routes départementales en 2007 approche les 16 millions d'euros, dans une enveloppe globale de travaux d'un total de près de 40 millions d'euros. L'objectif d'un entretien régulier voulu par le Département suppose des intervalles d'intervention compris entre 9 et 20 ans, selon l'importance du trafic. Nous avons présenté dans le n°8 de « Vivre en Périgord » (page 8) la façon dont s'élabore la programmation des travaux d'entretien.

La réfection des traversées d'agglomération, comme ici à Périgueux, représente 2,56 millions en 2007.

SUR LES ROUTES...

Les principaux chantiers d'aménagement engagés par le Département s'inscrivent dans un schéma routier départemental qui s'attache à développer les axes majeurs du réseau et leur complémentarité entre eux, ou avec d'autres réseaux (l'autoroute Est-Ouest, la gare d'Angoulême, les liaisons vers Bordeaux). D'autres chantiers répondent à des objectifs plus locaux de fluidité ou de sécurité. Enfin, et cela représente une bonne part des crédits engagés, des programmes d'entretien ou de remise à niveau du réseau sont réalisés chaque année.

A hauteur de Villetoureix, au Bourdaleix, au nord de Ribérac se poursuit le recalibrage avec la rectification des tracés des virages de la RD 708, voie de liaison avec la gare TGV d'Angoulême. Sur ce même axe vient de se terminer l'enquête publique préalable à un chantier de grande importance : la déviation de La Rochebeaucourt.

A la Bachellerie, poursuivant l'aménagement de la RD 704, la liaison entre cet axe venant de Lanouaille et sa jonction avec la RD 6089 (ex RN 89) est en cours de réalisation. L'ouvrage d'art réalisé permettra le passage de la voirie nouvelle sous la voie ferrée.

Sur la future déviation de Sarlat, où les pistes d'accès aux chantiers sont prêtes, c'est un ouvrage d'art semblable à celui de la Bachellerie (passage de la déviation sous la voie de chemin de fer) qui va être la première réalisation majeure de ce chantier important : un tracé de 3,6 km dans un relief délicat.
A Sarlat également, s'achève la réalisation du giratoire de Pré-de-Cordy, au sud de la ville, en direction de la vallée de la Dordogne.

RIBÉRAC – SAINT AULAYE – LA ROCHE-CHALAIS

Une dernière tranche de travaux va être conduite cette année sur cet axe (RD 5), ce sera le tronçon de Puymangou. Elle sera complétée à l'arrivée sur Ribérac par la section de la Borderie.

GIRATOIRES

Deux nouveaux giratoires sont en cours d'aménagement sur le réseau routier départemental. A Saint-Pierre-d'Eyraud, près de La Force entre la RD 4 et la RD 32, c'est un impératif de sécurité qui a conduit à envisager cet équipement pour faciliter les dessertes locales, de part et d'autre d'une grande ligne droite. A Marsac-sur-l'Isle, le giratoire, dont l'aménagement vient de commencer, sécurisera le carrefour desservant la zone d'activités de Péri-ouest et la piscine de Marsac. La circulation de proximité reste possible pendant les travaux, un itinéraire est mis en place pour le trafic routier en transit.

PASSERELLES

Point de passage très fréquenté, le pont sur la Vézère au centre ville du Bugue sera doté cette année d'une passerelle piétonne qui va sécuriser les échanges piétonniers.

Opinion

Didier Bazinet,
Conseiller général de Verteillac,
directement concerné par l'amélioration de la RD 708

« Les travaux conduits de part et d'autre de Ribérac et la déviation projetée de La Rochebeaucourt sont vitaux pour le désenclavement de notre canton. Avec l'amélioration des routes, nous sommes maintenant à 40 ou 45 minutes de l'échangeur autoroutier des Lèches et de la gare TGV d'Angoulême. C'est très important pour l'activité et pour les habitants. Nous avons connu très longtemps des routes inadaptées et nous mesurons le progrès que cela représente. Sur le canton, un aménagement de qualité est en cours à Goûts-Rossignol et une réflexion va s'engager pour la traversée de Verteillac. »

L'ÉTÉ DES VÉLOS

Le vendredi 27 juillet, la caravane, puis le peloton du Tour de France entreront en Dordogne par Saint-Martial-de-Nabirat, venant de Cahors et en sortiront, à la Rochebeaucourt, après une diagonale parfaite : La Roque-Gageac, Campagne, Le Bugue, Périgueux par la Rampe de l'Arsault et la rue Victor-Hugo, Château-l'Evêque et Brantôme par les déviations.
Si l'on ne peut que se réjouir d'accueillir un événement qui conserve, contre vents et marées, un très fort soutien populaire, il faut prévenir dès à présent les Périgourdins que le Département sera ce jour-là, l'espace de quelques heures, coupé en deux avec quelques rares points de passage entre le nord-est et le sud-ouest du tracé.
L'A 89 sera donc précieuse, même si l'échangeur des Lèches sera fermé. En effet, Mussidan accueille les 26, 27 et 28 juillet, les championnats de France cyclistes de l'Avenir (catégories jeunes, des minimes aux juniors).
Des vélos, les Périgourdins en verront bien davantage quelques jours plus tard avec l'accueil, du 4 au 12 août, de la Semaine Fédérale internationale de cyclotourisme pour laquelle on attend 15 000 participants.

SÉCURITÉ

Dépassement des vélos : mode d'emploi

Espace vital - En ville notamment, le cycliste peut être amené à faire un écart pour éviter un obstacle (bouche d'égouts...). L'automobiliste doit reconnaître au cycliste le besoin d'un espace d'équilibre d'environ 1 m, c'est-à-dire faire comme s'il y avait une bande cyclable...

Turbulences

Le vent peut pousser le vélo vers la voiture, et les turbulences entraînées par le passage des voitures (plus fortes si le véhicule est lourd ou s'il roule vite) peuvent au contraire déporter le cycliste vers le bas-côté ou le trottoir. Pour éviter ces effets, lors du dépassement, il faut respecter une distance de sécurité de 1m (en ville) à 1,50 m entre l'espace d'équilibre du vélo et la trajectoire du véhicule.

Visibilité

Le champ de vision de l'automobiliste diminue au fur et à mesure que la vitesse augmente. La majorité des accidents corporels des cyclistes résultant d'un choc avec les voitures a pour origine un manque de vigilance.

Prévenir

En campagne, avant le dépassement de cyclistes, un bref et non agressif coup d'avertisseur est utile. L'utilisation du clignotant est indispensable pour avertir les voitures qui vous suivent de votre intention de doubler des cyclistes qu'elles n'ont peut-être pas aperçus. Pendant le dépassement, respecter les distances de sécurité, puis se rabattre seulement quand le dernier cycliste apparaît dans le rétroviseur.

BERGERAC - A89 :
LA RESSÈGUE, DERNIÈRE ÉTAPE

Dernier tronçon de 4,5 km à aménager sur la RD 709 entre le nord de Bergerac et l'échangeur autoroutier des Lèches, le chantier de la Ressègue est sans doute aussi le plus spectaculaire, avec, par exemple, 380 000 m³ de déblais et 280 000 m³ de remblais. Ce sont, pour une large part, les mêmes matériaux qui ont été réutilisés. Au point le plus élevé (en rive de la future chaussée), le remblai atteint 19 m, un record pour un chantier départemental.

La construction de cette voie nouvelle a nécessité plusieurs autres opérations de grande ampleur dont un mur de soutènement (enrochement en partie basse, gabions en partie haute) pour stabiliser un talus ; un traitement particulier de la base des remblais pour les stabiliser et drainer des sols humides ; un traitement chaux-ciment pour renforcer la couche de forme de la future voie.

La future route (qui comportera environ 1,7 km à trois voies) aura nécessité quatre bassins de rétention et trois ouvrages d'art : un passage inférieur (la RD 709 passe sous le pont) et deux passages supérieurs.

La progression du chantier et l'ampleur des travaux de terrassements (jusqu'à une vingtaine d'engins et camions travaillant simultanément sur la site) a nécessité la fermeture de l'ancienne route. Elle doit rouvrir en ce mois de mai, à la fin des terrassements.

L'aménagement des couches de chaussée commencera en juillet. Et tous les équipements et aménagements des rives devront être achevés pour une mise en service au dernier jour d'octobre.

Liaison Mussidan -Bergerac (RD 709)

Cette opération, inscrite au Contrat de Plan Etat Région 2000-2006, fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Elle comporte au total 28 km de voie nouvelle si l'on y inclut les déviations de Bergerac (Ouest) et de Mussidan réalisées ultérieurement.

Depuis 2003, d'énormes moyens ont été déployés pour rapprocher le Bergeracois de l'autoroute et réaliser les 20 km séparant le nord de Bergerac de l'échangeur des Lèches. L'investissement est de 36,6 M€, équitablement partagés entre le Département, la Région et l'Etat.

Avant le tronçon de la Ressègue, ont été successivement réalisés et mis en circulation à la date prévue :

- **la section du Pas de l'Eyraud :** août 2003 – juillet 2004 (4 km)
- **la section de Garrigue :** avril 2004 - novembre 2004 (4 km)
- **la déviation des Lèches :** juillet 2004 – octobre 2005 (3,9 km)
- **la section des Bétoux :** mai 2005 – automne 2006 (4,5 km).

ANIMATION SPORTIVE POUR TOUS LES PUBLICS

Accompagnement du mouvement sportif et des comités départementaux, complémentarité avec les communes et les clubs, c'est dans le respect de cette ligne que la direction des sports du Conseil général développe ses activités. Elles s'adressent aux enfants et aux jeunes en particulier, mais veulent aussi toucher les familles, les seniors, les personnes handicapées. Le Conseil général souhaite que les initiatives qu'il suscite ou soutient soient ensuite reprises et prolongées par les acteurs locaux.

Les animations s'adressent en priorité au milieu rural, les villes et notamment les plus grandes disposant déjà des services et structures nécessaires.

L'animation sportive

VACANCES SPORTIVES : ces stages multiactivités de 2 à 3 jours se déroulent pendant les petites vacances. En 2006, 15 communes ont accueilli 22 stages et 800 enfants. Les stages sont annoncés dans la presse et par les communes. Chaque famille peut inscrire son enfant. La direction des sports répartit les stages sur l'ensemble du territoire. Les sports de pleine nature sont souvent mis en avant.

CARAVANE DES « SPORTS » : elle circule de la mi-juillet à mi-août dans les communes (- de 3000 habitants) qui en ont fait la demande, restant un jour ou une demi-journée dans chaque commune de la tournée. Cette animation est gratuite. De 1000 à 1200 enfants en bénéficient.

CAMPS ITINÉRANTS : ils s'adressent en priorité aux collégiens et notamment aux élèves des sections sportives. Les stages leur permettent de sortir du sport dans lequel ils se spécialisent et de goûter aux joies toniques – le programme est musclé – des sports de pleine nature.

ANIMATION SENIORS : la 3ème journée de promotion d'un sport loisirs adapté aux seniors aura lieu le 18 octobre prochain à Trélissac. Le succès est tel qu'il faudra rapidement la prolonger dans divers points du département.

L'école départementale des sports

SUR LE TEMPS SCOLAIRE : les éducateurs sportifs encadrent la découverte de plusieurs sports pour les élèves des classes, lors d'un cycle de 10 à 12 séances. Les candidatures des écoles sont validées par l'Education nationale dans le cadre du projet d'école. Elles sont ensuite traitées par la Direction des sports du Conseil général qui tient compte des équipements locaux disponibles et de la cohérence de la pratique sur le secteur.

LE MERCREDI MATIN : sur une dizaine de sites qui peuvent changer chaque année, des animations multisports sont proposées. Les enfants découvrent ainsi des sports qu'ils auront la possibilité de continuer à pratiquer localement s'ils le souhaitent. Les demandes locales (souvent relayées par les conseillers généraux), sont étudiées avec les maires et les clubs du secteur, partenaires du projet.

Direction des sports du Conseil général,
46 rue Kléber à Périgueux, tél. : 05 53 45 40 20

PLEINE NATURE

La Dordogne a choisi depuis plusieurs années de promouvoir les possibilités qu'offrent ses richesses naturelles aux sports de pleine nature. A l'extérieur, la promotion de ces atouts nature est assurée par une politique d'événements sportifs : raid sportif européen chaque été, mondial de canoë-kayak marathon l'année dernière, semaine internationale du cyclotourisme en août prochain. En Dordogne, le Département et sa direction des sports développe des animations comme le mois des sports de pleine nature (juin) et la journée des familles (dimanche 24 juin) organisée autour des bases de loisirs : Saint-Estèphe, La Jemaye, Rouffiac et Trémolat.

EMPLOI SPORTS LOISIRS (ESL) 24

Sur le modèle d'un groupement d'employeurs gérant le temps partagé de leurs salariés, la direction des sports du Conseil général a favorisé la création d'ESL 24 qui mutualise les interventions des animateurs et formateurs pour développer l'emploi des sportifs et conserver en Dordogne des compétences mises à la disposition des clubs, des écoles et des animations.

CONNAÎTRE LES BESOINS

La direction des sports veut être complémentaire des communes, des cantons et des clubs sportifs. Jusqu'ici, les animations ponctuelles ou permanentes visaient d'abord à répondre aux besoins exprimés. Pour franchir une nouvelle étape et susciter des attentes nouvelles, le Département veut recenser l'offre existante sur chaque secteur, pour proposer ensuite des activités nouvelles. Ce dispositif va être testé sur le Périgord Noir.

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX,
RELAIS DE L'ACTION SOCIALE

Au nombre de 33, les centres médico-sociaux (CMS) sont répartis sur l'ensemble du département. L'action des professionnels présents dans les CMS est coordonnée au sein des 8 Unités Territoriales. Ensemble, ils concourent à la mise en œuvre de la politique sociale définie par le Conseil général. Ils accueillent toute personne pour de l'aide aux démarches, de l'accès aux droits, des aides financières, des accompagnements éducatifs, des suivis de grossesse, de nourrissons...
Sur l'Unité Territoriale de Nontron, on trouve 3 centres médico-sociaux (ouverts en permanence du lundi au vendredi) dont celui de Brantôme dont nous avons poussé la porte.

Le CMS de Brantôme est installé au centre-ville, au cœur d'un ensemble de bâtiments publics (poste, perception). Le CMS comporte, outre les agents d'accueil et les assistantes sociales, selon les jours, les consultations de la Protection Maternelle Infantile (PMI), les permanences ou les rendez-vous d'autres travailleurs sociaux du Conseil général (éducateur, puéricultrice, psychologue,...) ou ceux des partenaires sociaux (infirmières du SAFED (service d'aide aux familles en difficultés), conseiller insertion de l'ANPE, associations d'insertion, info-droit, CAF, CRAMA ou MSA).
Les locaux sont mis à disposition par la commune. Un agrandissement est en cours de réalisation, permettant de conforter cette fonction de relais social avec de nouvelles permanences (en projet : la Mission locale pour les 16-25 ans). L'équipe va également s'étoffer, avec le troisième assistant social, référent RMI de l'Unité territoriale de Nontron qui s'installera au CMS, au plus près des allocataires des cantons de Brantôme et de Mareuil.
C'est autour du CMS que s'organisent animations socia-

Jean Ganiayre,
ancien médecin, conseiller général de Brantôme,
co-préside la commission Solidarité, Insertion et Affaires sociales au Conseil général.

« Les centres médico-sociaux du Conseil général sont, pour beaucoup de gens, la partie visible, proche, de l'action du Conseil général, que ce soit pour les problèmes sociaux ou pour les questions de santé et de prévention. Les personnes qui y sont chargées du premier accueil, et les assistantes sociales « généralistes » sont en première ligne dans la lutte contre des difficultés sociales qui apparaissent toujours plus délicates. »

« Sur le canton de Brantôme, comme en Dordogne, l'une des difficultés majeures est le manque de mobilité. Lorsque l'on n'a plus les moyens de se déplacer pour aller prendre un travail un peu éloigné, toutes les autres difficultés liées aux relations familiales ou sociales, à la santé peuvent s'aggraver. »

les et actions collectives. A Brantôme, en lien avec la communauté de communes, fonctionne chaque semaine depuis une douzaine d'années l'espace Boucle d'or, lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte où les parents peuvent échanger avec les accueillants. On y vient quand on veut, librement. Fonctionne aussi un groupe de parole sur la santé (avec le Comité départemental d'éducation pour la santé : CODES) et l'on projette une initiative du même ordre sur le lien social inter-générations. Ces animations peuvent aussi être ponctuelles, pour faire face à une situation particulière.

Pour connaître le centre médico-social le plus près de chez vous :
DDSP : 05 53 02 27 27 ou sur le site du Conseil général : www.cg24.fr

Témoignages

Jean-François Baudelin,
responsable de l'UT de Nontron

« Nous faisons de la médiation, si possible dans un rapport de confiance, faisant en sorte de bien séparer l'accueil des personnes, l'instruction de leur demande et la décision, favorable ou non.

« Apporter des solutions aux problèmes sociaux, est une action collective. Cela demande aussi la participation de la famille. Chaque personne a en elle une part de la solution à son problème. Nous l'accompagnons. Si un parent doit voir l'institutrice, nous préparerons le terrain, mais nous ne ferons pas la démarche à sa place.

« En accueillant les permanences de nos partenaires, nous soutenons leur action de proximité et nous améliorons le service aux habitants.

« Sur les cinq dernières années, nous voyons la précarité avancer, liée à l'endettement des familles, souvent en raison des dépenses sans cesse croissantes liées au logement, d'une rupture familiale ou d'une perte d'emploi. Le chômage des jeunes crée aussi des situations difficiles. »

Evelyne Parthonnaud,
accueil - secrétariat

« Le premier appel ou la première visite sont, le plus souvent, motivés par des questions administratives ou des problèmes financiers. Les gens se sentent perdus face à une demande ou à une démarche, ils peuvent venir au CMS de leur propre initiative parfois conseillés par un élu de leur commune, un voisine... Quand c'est strictement administratif, nous répondons à la question, aidons à remplir un formulaire, ou dirigeons la personne sur le bon interlocuteur. Si nous percevons un problème plus aigu, alors nous proposons un rendez-vous avec l'assistante sociale. »

Françoise Quéraud et Christine Hédont,
assistantes sociales

« Les échanges d'informations avec les autres interlocuteurs des familles, réseaux d'aide, enseignants, les médecins, puéricultrices, sages-femmes de la PMI, l'éducateur de prévention, la conseillère en économie sociale et familiale... sont une constante de notre travail.

« Les premiers contacts nous permettent d'établir un lien de confiance, d'aller plus loin que la question qui a conduit la personne au CMS, et d'évaluer une situation, souvent toute autre, plus grave ou plus complexe. Evaluer, signaler, alerter quand il le faut est l'aspect délicat de nos missions, notamment pour tout ce qui relève de la protection des personnes, et plus particulièrement des enfants. Nous ne sommes pas la « police » de la famille. Nous entendons les demandes, recueillons les données, proposons une aide : nous sommes un des maillons intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance. Nous devons parfois assumer le fait qu'il n'y a pas de solution immédiate ou idéale.

« Aujourd'hui la précarité met une pression très forte sur des gens qui, pourtant, ont un travail. Les problèmes de ceux que l'on appelle les travailleurs pauvres sont considérables. »

LES MISSIONS ET LES MÉTIERS DES UNITÉS TERRITORIALES

Chaque UT regroupe des équipes de professionnels qualifiés : secrétaires, assistantes sociales, puéricultrices, sages-femmes, éducateurs spécialisés, psychologues, médecins, conseillères conjugales, conseillers en économie sociale et familiale...

Ces professionnels sont chargés :

- d'informer, accompagner et protéger les personnes et les familles (enfants, adultes, personnes âgées, personnes handicapées)
- de mettre en œuvre des actions de prévention et d'insertion adaptées à chaque situation
- de mener des actions de santé en direction des familles, des enfants et des femmes enceintes.

Les interventions des équipes reposent sur le respect et l'exercice de la citoyenneté de la personne :

- en favorisant l'expression de ses projets
- en garantissant ses droits à la confidentialité, au respect de sa vie privée
- en développant des actions concourant à son autonomie.

Ces équipes travaillent en étroite collaboration avec les acteurs locaux (municipalités, CCAS, associations, institutions diverses) afin de mener réflexions et diagnostics permettant d'apporter les meilleures réponses aux besoins des publics rencontrés. A titre d'exemple, à l'UT de Nontron, un agent de mobilité assure, sur prescription d'un travailleur social, le transport des personnes privées de moyen de déplacement vers une consultation médicale ou une démarche importante.

ASSURER L'AVENIR DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

La rivière Dordogne est l'un des rares bassins où se maintient une pêche professionnelle en eau douce. Elle a un intérêt économique, touristique, et représente des emplois (seuls ceux qui la pratique peuvent commercialiser du poisson sauvage de la rivière dans les restaurants). Comme toute filière exploitant une activité traditionnelle du territoire, elle a, en outre, une dimension patrimoniale.

Avec un apport de 30 000 euros par an, le premier plan d'actions « pêche professionnelle » permettra d'accompagner les investissements nécessaires pour que les plus jeunes pêcheurs puissent vivre de leur métier et pour que certains, parmi les plus anciens, puissent transmettre une activité viable.
Les aides porteront sur la pêche elle-même (barques, moteurs, filets) et sur la valorisation du poisson (équipement de frigos et de labos, de caissons isothermes). Autant d'éléments qui doivent contribuer à maintenir ou à faire progresser la qualité du poisson pêché dans la Dordogne et commercialisé à proximité (tourisme, gastronomie) ou auprès des entreprises agroalimentaires.
Pour les aides à l'équipement de pêche, le Département a mis en avant des critères liés à l'environnement. Pas de filets dérivants pour ne pas pénaliser les efforts faits sur la protection des poissons migrateurs ; pour préserver l'espèce, pas de nasses à anguilles. Les moteurs neufs seront aux normes (pas de rejets d'huile).
Le plan de communication accompagnant ce soutien à la pêche aura un volet grand public, avec la sensibilisation des consommateurs et des touristes à la cuisine du poisson de rivière et à ses qualités naturelles. Est aussi en préparation un guide de la pêche professionnelle recensant les espèces, leur évolution et s'intéressant à l'histoire et au devenir de la pêche sur la rivière.

Témoignage

Frédéric Delmarès,
Président de l'association agréée
des pêcheurs professionnels du bassin de la Garonne

« CRÉER UN CONTEXTE FAVORABLE »

« Très peu de bassins ont encore des pêcheurs professionnels : la Charente, l'Adour, le Rhône, la Seine, le lac de Grand-Lieu. Dans le département, sur toute la longueur de la rivière, nous sommes 33 et nous capturons de 15 à 20 tonnes de poissons par an. L'un de nos problèmes est le respect des réglementations faites pour de gros tonnages.

« Plus de la moitié des pêcheurs sont des saisonniers qui ont une autre activité. Ils pêchent de la friture, un peu d'anguilles et maintenant le silure. Ils travaillent le plus souvent pour la restauration, métier que certains exercent parallèlement. On retrouve les professionnels à temps plein en aval de Bergerac. Leur pêche, aloses et lamproies, est destinée aux mareyeurs, la vente directe est minoritaire.

« Pour nous, à travers ce plan conclu avec le Département, la priorité est de maintenir l'activité des plus jeunes en créant le contexte favorable à quelques installations. Nous estimons que la pêche en rivière, dans un milieu naturel, peut avoir un bel avenir au moment où le poisson de mer devient, de plus en plus, un produit d'élevage. »

FILIÈRES AGRICOLES : SUR TOUS LES FRONTS

Agriculture, pêche, forêts : le paysage économique agricole du Périgord est riche de 22 filières de production. C'est par le biais de plans, négociés avec les professionnels pour trois ans, que le Conseil général soutient ces filières et leur adaptation aux évolutions de l'agriculture et des marchés. Dernières illustrations.

TRUFFES

Le plan de 2ème génération de soutien à la trufficulture que vient d'adopter le Conseil général est d'autant plus important – 280 000 € pour trois ans – que son ambition résulte du succès du plan précédent : 130 hectares plantés pour la seule année 2006 !
Les crédits à la plantation vont augmenter sensiblement pour répondre à une demande soutenue. L'exploitation de truffières sur des terres adaptées est une alternative séduisante à la tentation de la jachère et un moyen de préserver l'espace rural, tout en l'entretenant.
On compte 1300 trufficulteurs en Dordogne, en majorité des agriculteurs, contre 950 il y a seulement 6 ans. Ils représentent 45% des trufficulteurs français.
Les efforts réalisés par la profession pour organiser le marché et apporter des garanties aux consommateurs sans rien perdre de la tradition, s'avèrent payants. L'informatisation et la mise en ligne du marché de Sainte-Alvère est un autre volet du nouveau plan qui aura ses actions de communication : édition d'un « beau livre » sur les plats truffiers du Périgord, de supports pédagogiques pour les écoles, incitation des restaurateurs à valoriser la truffe.

CAPRINS

Le nouveau plan d'aide aux éleveurs caprins – 150 000 € sur 3 ans – est le premier plan de 3ème génération. C'est ce qui explique la diversité des aides qui prolongent les dispositifs précédents. Parmi les priorités : la qualité du lait, avec un code de bonnes pratiques pour le matériel de traite et les « tanks à lait » ; l'environnement avec, pour les petits producteurs, une meilleure gestion des effluents de nettoyage ; l'aide à l'installation pour que le nouvel éleveur puisse avoir accès à une formation efficace. Comme pour toutes les autres races (les plans bovins lait et viande, ovins seront renouvelés en 2008), le soutien du Département insiste sur l'amélioration génétique des troupeaux. En s'engageant dans la lutte contre les mouches, le plan a aussi pour mission de réduire les conflits d'usage entre éleveurs et riverains.

FRAISES

Jusqu'alors, l'aide du Département à la fraisiculture était passée, hors quelques opérations de promotion, par des actions de restructuration. Cette dernière n'avait abordé qu'un seul groupement de producteurs et une partie de la filière seulement. Un premier plan triennal a été finalisé par le Conseil général et les professionnels représentant toute cette filière très hétérogène (de la petite structure à la grande entreprise) qui a perdu 200 exploitants en quelques années (ils sont un peu moins de 300 aujourd'hui), on s'interroge souvent sur la pérennité de l'activité. Sans intervenir directement sur la production (ce qu'il n'a pas le droit de faire), le Conseil général souhaite encourager les producteurs à mettre en œuvre des mesures agro-environnementales touchant notamment à la gestion et à la qualité de l'eau. L'adaptation de la production au marché porteur (la fraise de printemps) est un axe de ce plan sur lequel nous reviendrons. »

Opinion

Jean-Pierre Saint-Amand,
Conseiller général de Vergt, vice-président en charge de l'agriculture

« PLUS DE 10 MILLIONS D'EUROS »

Jean-Pierre Saint-Amand est à l'origine des plans triennaux qui formalisent, depuis dix ans maintenant, le soutien du Département à ses filières agricoles :

« Nous mettons la dernière main au 1er plan « fraises » et nous venons de signer le 1er plan forêt. Nous avons conclu un programme d'actions avec les pêcheurs et les apiculteurs et nous renouvelons les plans « truffe » et « caprins ». Hors plan, et parce que c'est urgent, nous allons débloquer 120 000 euros pour aider les aviculteurs à protéger leurs sas d'élevage. En dix ans, 10 millions d'euros sont allés, directement, soutenir agriculteurs et producteurs alors que le département n'a pas la compétence obligatoire, ce qui prouve la volonté évidente mise au service de l'agriculture.

« Tous nos plans ont un volet de communication pour que chaque filière valorise ses atouts. La majorité de ces plans comporte désormais une mesure concrète d'encouragement à la diversification des activités : elle prend la forme d'une bonification de 10% des aides pour un agriculteur démarrant un nouvel atelier de production. L'objectif est le même que celui de la bourse à l'installation lancée en 2005 : conforter l'agriculture en apportant des outils nouveaux à ceux qui veulent en vivre. »

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL : MÊME COMBAT !

En cette période décisive pour l'avenir de notre pays, il est utile de rappeler qu'une collectivité de proximité comme le Conseil général intervient tous les jours dans le quotidien des Périgourdins (de la petite enfance au quatrième âge, de la culture au désenclavement routier, des associations aux entreprises...). Lui supprimer des moyens a une conséquence directe sur la vie des gens. C'est un peu ce qu'a tenté de faire l'actuel gouvernement en ratant la décentralisation.
Il en va des collectivités territoriales comme des services publics. Leur qualité est un atout majeur. Les populations qui s'installent chez nous attendent des écoles, des transports, des services de santé... A chaque fois que nous perdons un de ces éléments, nous perdons en même temps un peu d'attractivité. A chaque fois que le gouvernement met en avant des critères de rentabilité, il attaque des services publics en milieu rural, où par définition ils sont moins rentables qu'en milieu urbain. Le combat est le même pour le Conseil général et les Communes qui subissent divers désengagements de l'Etat, moins prompt à donner les moyens qu'à se libérer de compétences lourdement déficitaires.
Une réelle décentralisation et la sauvegarde des services publics fournissent des outils de premier ordre à l'aménagement du territoire, favorisent l'économie locale, offrent aux habitants la possibilité de vivre dans leur région.
Le discours libéral « tape à l'œil », qui souffle sur notre pays, oublie de préciser que les économies seront toujours à rechercher là où il y a moins de monde et des populations âgées peu enclines à protester, c'est-à-dire chez nous !
Notre politique, plus équitable et solidaire, se soucie en premier lieu et concrètement des populations qui souffrent !

Groupe Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
e-mail : p.bel@dordogne.fr

RENFORCER NOS SERVICES PUBLICS

La réduction des emplois et la suppression, entre autres, de nombreux bureaux de poste, celle des subdivisions d'EDF GDF, de l'équipement, ont aggravé la régression de la présence des services publics sur le territoire départemental. Ainsi, l'aménagement du territoire, son développement harmonieux, dont ils sont les supports indispensables, ne permet plus un égal accès des citoyens aux services publics. On nous répond par des chiffres de rentabilité, par des taux de fréquentation, par la nécessité de réduire les déficits publics, pour justifier la situation. Et on nous indique la possibilité de recourir aux prestations d'entreprises privées pour répondre à ces besoins.
Il est temps de reconquérir cette égalité. Elle est fondamentale pour la qualité et la liberté des choix de vie de chacun, mais aussi pour que notre département puisse se développer. En effet, quelle entreprise ira s'installer loin de services EDF, de l'équipement, de la poste, des écoles...
Ainsi s'approfondit la fracture territoriale.
Lutter contre cette dérive qui aboutit progressivement à la marchandisation de tous les besoins humains, c'est toute l'action des élus communistes au Conseil général. Ce combat doit évidemment s'opposer aux décisions gouvernementales qui aggravent la situation. Mais il est aussi nécessaire de le mener contre les instances européennes et les organisations mondiales comme l'OMC qui veulent imposer à tous les services les règles de la concurrence libre et non faussée.
C'est le sens de notre action contre l'AGCS. Le tribunal administratif de Bordeaux saisi par le Préfet de la Dordogne nous en dénie le droit. Nous avons décidé de faire appel et de continuer au Conseil général, dans les communes, l'action pour faire valoir notre droit à favoriser l'égal accès des citoyens aux services

Groupe communiste
Contact : 05 53 02 20 31
e-mail : jpsalon1@wanadoo.fr

LA FIN DES ALIBIS

La session du Conseil général consacrée au vote de la fiscalité (+ 2 % de hausse des impôts locaux) mérite de voir un point particulier retenir notre attention. Souvenons-nous que depuis plus de deux ans, ce que l'UDD dénonce d'ailleurs sans relâche, les hausses successives d'impôts votées par l'actuelle majorité du Département trouvaient leurs « justifications » dans les Lois de décentralisation des Gouvernements Raffarin et de Villepin qui, aux dires de cette majorité, traduisaient un désengagement permanent de l'Etat. Les orateurs socialistes d'alors n'avaient pas de mots assez durs pour fustiger les « graves manquements » de l'Etat. Mais l'indignation programmée trouve vite ses limites surtout si elle est sélective. Tout comme les chiffres du chômage qui, lorsqu'ils montent ne suscitent aucune contestation et qui, quand ils descendent, deviennent comme par enchantement « manipulés », la décentralisation et ses réussites incontestables sont maintenant passées sous silence pour la majorité du Conseil général.
L'amélioration certaine dans la gestion quotidienne du RMI, la prise en considération des légitimes revendications des TOS, l'instauration d'un véritable dialogue avec les agents de la DDE, le fait de rapprocher le citoyen des décisions, sont autant de réalités qui ne peuvent raisonnablement être remises en cause.
Alors, l'actuelle majorité départementale tente pourtant de faire porter à l'Etat, cette année encore, la responsabilité de la hausse des impôts départementaux. Mais on sent bien que le cœur n'y est plus. Cette fois c'est la réforme de la taxe professionnelle qui serait à l'origine de tous nos maux et qui justifierait presque à elle seule l'augmentation de 2 % de la fiscalité locale. Pourtant chacun sait combien cette réforme était nécessaire et chacun sait – un groupe de hauts fonctionnaires socialistes le rappelait même récemment dans la presse – que « ... les emplois sont créés par nos entreprises, pas par nos impôts... ».
La décentralisation voulue en 2003 est réellement en marche dans l'intérêt des Périgourdins. Les imperfections, naturelles pour une réforme d'une telle ampleur, sont progressivement supprimées une à une. Désormais, la décentralisation ne pourra et ne devra plus servir d'alibi à la majorité départementale pour justifier des hausses d'impôts ou des recours à l'emprunt dont elle est l'unique responsable.

Groupe de l'Union des Démocrates de la Dordogne
Contact : 05 53 02 20 30
e-mail : p.favard@dordogne.fr

L'EUROPÉENNE VALLÉE 2007

Cette année, la Vallée prend des accents européens et continue son chemin pour notamment favoriser les rencontres, révéler la création des habitants et marquer les mémoires individuelles et collectives par des temps de réalisations communes autour d'actions culturelles. Depuis le début de ce festival fédérateur et unique en Dordogne, les organisateurs poursuivent inlassablement leurs efforts pour renforcer le lien social et l'égalité d'accès à l'art et à la culture, mettre en tension créatrice le passé, le présent et le futur du territoire.

La formule prend bien. Placé hors saison estivale, où les événements sont davantage concentrés, le Festival de la Vallée apporte les prémices culturels et la vitalité d'une jeune manifestation suivie à la fois par un public extérieur et par les habitants désormais habitués aux nombreux rendez-vous des communes participantes.

On sait aussi que chacune des éditions est dédiée à un thème bien particulier. Cette année, les organisateurs ont choisi l'Europe, cette Europe qui vient de s'ouvrir davantage aux pays de l'Est du continent. Un démarrage sur le canton de Neuvic le 9 mai et une clôture pour un bouquet final à Saint-Astier le 9 juin... Entre temps, un mois de découverte, de plaisir et de petits et grands bonheurs quotidiens.

Demandez le programme au centre culturel La Fabrique :
05 53 02 41 99 ou www.lavallee.info

« PRINTEMPS DES BASTIDES »

EDITION 2007

Cette année encore, six cantons du Grand Bergeracois se mobilisent autour de la 6ème Edition du « Printemps des Bastides ». Ces rencontres interculturelles sont l'interprétation artistique de liens tissés entre des associations, des acteurs culturels, des artistes, des populations vivant sur ces territoires, des Communes, le Conseil général de la Dordogne, le Pays du Grand Bergeracois.

La diversité culturelle, le brassage des cultures au fil des siècles se déclinent dans des expressions artistiques diverses : danse, musique, conte, littérature, cinéma, théâtre, arts plastiques et surtout se dévoilent et se révèlent dans la richesse de notre patrimoine.

TEMPS FORTS DE CETTE 6ÈME ÉDITION

Du 3 au 30 avril
Issigeac
Journées Franco/Espagnoles. Nombreuses animations (Arts Plastiques, Littérature)

Vendredi 6 avril
Saint-Avit-Sénieur
A partir de 17h00
Soirée culturelle Franco/Asiatique. (Arts Plastiques, cinéma, Gastronomie)

Samedi 14 avril
Beaumont-du-Périgord
(Salle Calypso) - 20h00 Dîner musiques et danses «Folk» Franco/Britanniques. «ISOPE» et «THE DROPT VALLEY BAND»

Samedi 21 avril
Issigeac (Place du Château)
20h00 - Spectacle de danses sévillanes et repas espagnol.

Samedi 28 avril
Lalinde à partir de 18h00
Soirée contes et théâtre.
ROBERTO ZUCCO, par la Compagnie AKTE

Du 3 au 5 mai
Le Buisson-de-Cadouin
(Cinéma LUX)
Fête du Québec et de la faune nordique. (Expositions, conférences-débats, cinéma, contes...)

Samedi 5 mai
Soirée québécoise : Musique, et gastronomie du Québec et du Périgord.

Du 14 au 20 mai
Lanquais (Grange de Lanquais)
Expositions d'Arts Plastiques et ateliers sculpture, peinture, musique...

Samedi 26 mai
Monsac à partir de 18h00
Nuit celtique. Déambulation musicale et dansante dans la culture celte.
«Ton'air de Breizh», «Les Fileuses de nuits», «Mutenrohi et Cristina Pato». Fest noz avec «Plantec».

Samedi 2 juin
Monpazier
à partir de 14h00
Journée Franco/Ecossaise. Pipe Band, Expositions, conférences, musiques.

Samedi 9 juin
Lalinde
Journée Franco/Espagnole. Marché espagnol le matin, animation musicale, conférence-échanges-débats avec la communauté espagnoles, concert de musique manouche.
SOIREE DE CLÔTURE

Vendredi 29 juin
Cadouin
Mise en lumière du patrimoine Abbatial, reflet du brassage de 8 siècles de culture.
Conférences, visites, exposition d'arts plastiques...
Spectacle «Art et Lumière», par l'auteur, réalisateur, scénographe, Coz Ten.

Vous pouvez vous procurer le programme complet des manifestations auprès de la Direction de l'Education et de la Culture du Conseil général : 05 53 06 40 02 et sur le site www.cg24.fr

MOIS DES SPORTS DE PLEINE NATURE
EN JUIN : TOUTES ET TOUS À VOS BASKETS

Cette année, le Mois des sports de pleine nature est plus que jamais fidèle à ses principes : permettre une approche du Périgord pleine nature pour tous les publics : du loisir au sportif confirmé ; tous les âges : du scolaire au senior ; toutes les pratiques possibles en Dordogne : de l'escalade, à la spéléo en passant par le canoë, la randonnée, le VTT...
Autre principe de base de cet événement qui en 2006 a rassemblé plus de 20 000 personnes : une logique de partenariat entre la Direction des sports du Conseil général et l'ensemble du mouvement sportif et associatif du département ainsi que l'Education nationale.

Au programme de cette 5ème édition, pas moins de 26 manifestations, la plupart gratuite, et quelques nouveautés de taille avec notamment une journée pleine nature sur la Voie verte de la CAP, (la Communauté d'Agglomération Périgourdine) le dimanche 1er juillet.
2007 marquera aussi un effort particulier en direction des personnes handicapées avec notamment un Raid Adapté à Rouffiac. Au total, 11 disciplines vous permettront de découvrir les richesses des sports et loisirs de pleine nature du Périgord, à savoir : course d'orientation, course à pied, VTT, escalade, canoë, randonnée pédestre, spéléo, ski nautique, raid, triathlon vert et aviron.

Parmi les grandes manifestations, on peut citer les Semaines pleine nature USEP et UNSS, le raid « Les sans bornes du diable », la Dordogne Intégrale en canoë, la journée de l'escalade à Paussac, les Journées sport famille à Trémolat en partenariat avec le ski nautique, Rouffiac avec le triathlon vert, La Jemaye et Trémolat, la Rénamon VTT à Grand Brassac, la journée sport senior à Sergeac.

Une journée pleine nature sur la Voie verte de l'agglomération périgourdine

La journée du dimanche 1er juillet clôturera le Mois avec de nombreuses animations offertes gratuitement aux Périgourdins tout au long de la Voie verte et bleue qui longe L'Isle. De Trélissac à Marsac en passant par Périgueux et Coulounieix-Chamiers, de nombreux points seront accessibles au public avec la possibilité de découvrir un vaste panel d'activités de pleine nature : VTT, canoë, parcours aérien au-dessus de l'Isle (très spectaculaire avec un plein de sensations), rollers, skate, ski nautique, aviron...

L'ensemble du programme est disponible sur :
www.dordogne-moispleinenature.com

57 RANDONNÉES AU COEUR DU PÉRIGORD

Au programme de la 5ème édition de Randonnée en fête, quelque 57 randonnées sont prévues sur l'ensemble du département.
Les randos ont débuté le 14 avril dernier à Ajat sur les traces des Templiers. En mai et juin pas moins de 27 événements sont proposés au grand public avec toujours la même philosophie : faire découvrir au public, périgourdin ou touriste, les charmes multiples du Périgord. Au détour d'un chemin, les randonneurs auront tout loisir en toute convivialité de se retrouver sur les pas de Cro Magnon, des Templiers ou encore de Jacquou le Croquant
Rando en fête se poursuivra tout l'été pour se conclure le 27 octobre prochain aux Eyzies avec une initiative en partenariat avec le Pôle International de la Préhistoire.

Comme chaque année, le Conseil général travaille avec 2 partenaires privilégiés que sont le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne et le Comité Départemental de randonnée pédestre.
A noter le 17 juin : la Fête de la randonnée organisée par le Comité départemental se déroulera à Piégut-Pluviers au pays de l'eau, du granit et de la verdure.

Les nouveautés 2007 :

- les Randos des Piots qui s'adressent aux enfants tous les mercredi du 23 mai au 4 juillet en partenariat avec les Fermes pédagogiques.
- un week-end prolongé d'Itinérance en Vallée de l'Isle qui se déroule pendant le pont de l'Ascension du 17 au 20 mai.

Le programme 2007 est consultable sur le nouveau site internet de Randonnée en Fête :
www.randoenfête-dordogne.com

Du 5 au 12 août prochains

LA FRANCE CYCLO A RENDEZ-VOUS EN DORDOGNE

Près de 15 000 cyclotouristes sont attendus en Dordogne pour la Semaine Fédérale Internationale Cyclotouriste qui fêtera pour l'occasion son 80ème anniversaire, le Conseil général étant le premier partenaire de l'événement. Pour l'équipe du président Bouillerot le compte à rebours a déjà commencé.

UN ÉTÉ TRÈS CYCLISTE

La Dordogne sera vraiment cette année la capitale du cyclisme en France. Outre la Semaine fédérale, le mois de juillet s'ouvrira par le Tour de la Dordogne, l'une des plus grandes épreuves amateurs de France. Mussidan accueillera les Championnats de France espoir, avant le passage du Tour de France, la Semaine, puis le Grand Prix de Vergt avec en clôture une étape du Tour du Limousin au départ d'Abjat. Autant d'événements, dans lesquels le Conseil général est pleinement partenaire et sur lesquels nous reviendrons amplement dans notre prochain magazine.

C'est un rituel depuis de nombreuses années maintenant : tous les ans, la France du cyclotourisme, sous l'égide de sa fédération la FFCT, se donne rendez-vous sur un lieu précis du territoire. Durant une semaine, les licenciés de la FFCT vont parcourir la région en question à raison d'un circuit par jour compris entre 50 et 190 kilomètres avec un lieu de départ immuable : la fameuse « permanence ». Pour la Semaine périgourdine, elle se tiendra au Parc des expositions de Marsac-sur-l'Isle, réquisitionné pour l'occasion. Des parcours VTT sont aussi prévus pour des amateurs de plus en plus nombreux.

La Semaine débutera le 5 août par une mise en jambes avec des randonnées dans la Double organisées par le club de Montpon. Puis du 6 au 11, la Dordogne s'offrira aux cyclos, avec des circuits qui prendront la forme d'une grande marguerite au départ de Périgueux. Chaque Périgord étant visité avec en point d'orgue la traditionnelle journée pique nique qui se déroulera le jeudi 9 août à Brantôme.

Bon an mal an, ils sont autour de 10 000 cyclos à participer à ce rendez-vous qu'ils ne manqueraient pour rien au monde. Cette année, on attend près de 15 000 personnes, ce qui en fera une « très grande Semaine », confirme Jean-Michel Bouillerot qui préside aux destinées du Comité d'Organisation local. « L'image Périgord est très forte, confirme-t-il, le nom de Périgord agit comme un aimant, et les réservations sont déjà prises depuis de nombreux mois. Au 5 avril, nous étions déjà à 9603 inscrits, une projection raisonnable nous donne un chiffre final de 15 000, ce qui sera notre capacité limite d'accueil. »

A cet égard, on imagine difficilement l'ampleur de l'organisation à mettre en place : accueil, logistique, hébergement, sécurité, tracé des parcours, animations... « Nous sommes une cinquantaine de bénévoles sur le pont depuis 2004, durant la Semaine nous serons renforcés par 250 autres personnes, sans compter les centaines de bénévoles prévus sur les parcours, les points d'accueil dans les communes. En tout, nous serons un bon millier ». Pour un budget de l'ordre de 1,5 million d'€uros.

Principal partenaire financier de l'événement, le Conseil général a investi 75 000 €

Au niveau logistique, les chiffres apparaissent tout aussi impressionnants. 8000 personnes seront accueillies en campings, certains créés de toute pièce comme celui du Parc des expos. Au total, 40 hectares sont mobilisés pour l'occasion. L'hôtellerie n'est pas en reste, tout comme les gîtes, les chambres d'hôtes, ou encore l'hébergement chez les particuliers. Au travers de ces exemples, on mesure l'impact économique d'une telle manifestation. « On estime, indique Jean Michel Bouillerot, que chaque personne dépense 60 €uros par jour. Sur la base d'un séjour de 8 jours et de 15 000 personnes, on arrive à 8 millions d'€uros de retombées directes. » Autant de raisons qui motivent l'équipe du COSFIC, outre une passion invétérée pour le cyclisme et l'amour du Périgord ; La Semaine fédérale est un formidable moyen de faire découvrir la Dordogne sous un autre jour, et une Semaine réussie, c'est à coup sûr la garantie de voir de nombreux cyclos revenir en touristes les années d'après.

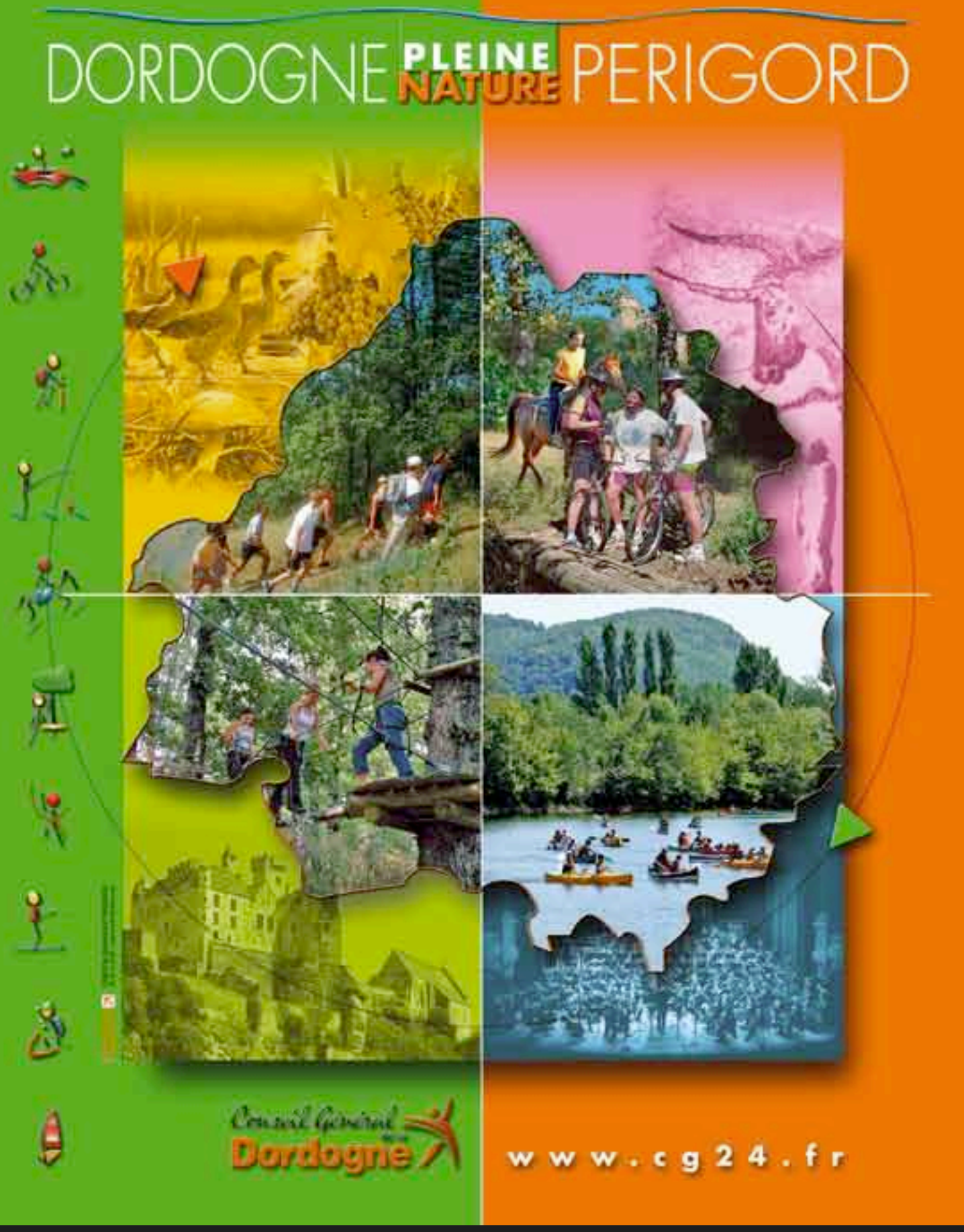

VIVRE EN PÉRIGORD
le magazine du Conseil général -2 rue Paul-Louis Courier
24019 Périgueux
tél. 05 53 02 20 78 - **www.cg24.fr**

Directeur de la publication : Bernard Cazeau
Directeur de la Communication : Nicolas Platon.
Rédaction : Service communication du Département,
Sophie Cabanel, Vianney Le Vacon, Matthieu Druillole,
Marina Dupuy et Jacques Bonnet
Photos : Denis Nidos (hors mention)
Conception, réalisation : Comevents - 05 55 881 992
Impression : Imaye graphic sur papier Condat.

Dépôt légal : 2ème trimestre 2007
N° ISSN : 1779-0700